

## Attestation d'examen pratique pour l'habilitation TMA

Nous soussignés FCA, organisme d'audit agréé en application de l'article 35-1 de l'arrêté ministériel du 27 juillet 2004 modifié, attestons que :

**BAHU Gwenaël**

A réalisé un examen pratique le :

**22/12/2025**

Cet examen pratique, portant sur un contrôle technique réalisé dans des conditions identiques à celles d'un contrôle technique périodique, sans toutefois que le procès verbal établi à l'issue de ce contrôle ne soit validé, à un résultat **favorable**.

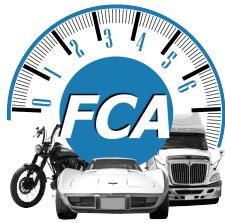
Fait pour valoir ce que de droit.

Le 22/12/2025

Roland Yves LEJEUNE

Auditeur technique

*Roland yves Lejeune*



## Attestation d'examen pratique pour l'habilitation TMD

Nous soussignés FCA, organisme d'audit agréé en application de l'article 35-1 de l'arrêté ministériel du 27 juillet 2004 modifié, attestons que :

**BAHU Gwenaël**

A réalisé un examen pratique le :

**22/12/2025**

Cet examen pratique, portant sur un contrôle technique réalisé dans des conditions identiques à celles d'un contrôle technique périodique, sans toutefois que le procès verbal établi à l'issue de ce contrôle ne soit validé, à un résultat **favorable**.

Fait pour valoir ce que de droit.

Le 22/12/2025

Roland Yves LEJEUNE

Auditeur technique

*Roland yves Lejeune*

# Rapport d'évaluation et d'examen pratique pour le contrôle de Véhicules Lourds

En application des dispositions prévues par l'arrêté du 27 juillet 2004 modifié



NOM DU CONTROLEUR	BAHU Gwenaël
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	035Z7026 <i>Bahu Gwenaël</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CONTROLE BAHU PL 46 RUE DU FER 77176 - SAVIGNY LE TEMPLE
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S077Z127
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	22/12/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland yves Lejeune</i>

## VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : FG-677-ZX Catégorie de véhicule : CAM

Date de mise en circulation : 17/06/2019 Energie : GN



# Rapport d'évaluation et d'examen pratique pour le contrôle de Véhicules Lourds

Contrôleur : BAHU Gwenaël

## EVALUATION DES CONNAISSANCES

QUESTION	REPONSE CONTROLEUR	EVALUATION
Défaillance à affecter pour un véhicule ayant une absence de cabochon sur un indicateur de direction	4.4.1.b.2	Juste
Défaillance à affecter pour un véhicule ayant une discordance du numéro d'identification avec les documents d'identification :	0.2.1.b.2	Juste
Défaillance à affecter pour un numéro d'identification du scellement différent de celui de la plaque d'installation pour un chronotachygraphe de type 1C	7.9.1.c.2	Juste
Défaillance à affecter pour un véhicule ayant le témoin du liquide des freins allumé de façon permanente	1.1.10.f.1	Juste
Défaillance à affecter pour un véhicule ayant une fluctuation excessive de la force de freinage pendant chaque tour de roue	1.2.1.e.2	Juste

## CONCLUSION DU RAPPORT

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires
CONTROLE COMPLET AVEC UTILISATION REGLEMENTAIRE DES EQUIPEMENTS DE CONTROLE. TRES BONNES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES.

DECISION : FAVORABLE
----------------------

Règle de validation de l'évaluation technique : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable - Règle de validation de l'évaluation des connaissances : 2 Faux = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite

# Rapport d'évaluation et d'examen pratique pour le contrôle de Véhicules Lourds

Contrôleur : BAHU Gwenaël



## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

### 1 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉS		CONFORME
PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage	
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire	
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile	
MODALITES FINALES		CONFORME

# Rapport d'évaluation et d'examen pratique pour le contrôle de Véhicules Lourds

Contrôleur : BAHU Gwenaël



*L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.*

# Rapport d'évaluation et d'examen pratique pour le contrôle de Véhicules Lourds

Contrôleur : BAHU Gwenaël



NOM DU CONTROLEUR	BAHU Gwenaël	
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	035Z7026	Bahu Gwenael
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CONTROLE BAHU PL 46 RUE DU FER 77176 - SAVIGNY LE TEMPLE	
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S077Z127	
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	22/12/2025	
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE	Roland yves Lejeune

## VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : GM-311-WJ Catégorie de véhicule : TRR

Date de mise en circulation : 22/03/2023 Energie : GO

# Rapport d'évaluation et d'examen pratique pour le contrôle de Véhicules Lourds



Contrôleur : BAHU Gwenaël

## EVALUATION DES CONNAISSANCES

QUESTION	REPONSE CONTROLEUR	EVALUATION
Défaillance à affecter pour un véhicule MEMU ayant un équipement d'un système de chauffage à combustion présent dans le compartiment de transport	14.4.4.a.3	Juste
Défaillance à affecter pour un véhicule FL démunie de la plaque constructeur sur la citerne :	14.5.1.a.2	Juste
Défaillance à affecter pour un véhicule FL présenté avec une détérioration de son enrouleur :	14.5.4.b.2	Juste
Défaillance à affecter pour un véhicule FL conforme à l'arrêté du 19/12/95 et démunie de la plaque COV :	14.5.1.c.2	Juste
Défaillance à affecter pour un véhicule présenté avec un certificat d'agrément illisible	14.1.1.a.2	Juste

## CONCLUSION DU RAPPORT

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires
CONTROLE COMPLET AVEC UTILISATION REGLEMENTAIRE DES EQUIPEMENTS DE CONTROLE. TRES BONNES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES.

DECISION : FAVORABLE
----------------------

Règle de validation de l'évaluation technique : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable - Règle de validation de l'évaluation des connaissances : 2 Faux = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite

# Rapport d'évaluation et d'examen pratique pour le contrôle de Véhicules Lourds

Contrôleur : BAHU Gwenaël



## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

### 1 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉS		CONFORME
PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	<b>Fonction 0 - Identification du véhicule</b>	CONFORME
	<b>Fonction 1 - Équipements de freinage</b>	CONFORME
	<b>Fonction 2 - Direction</b>	CONFORME
	<b>Fonction 3 - Visibilité</b>	CONFORME
	<b>Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique</b>	CONFORME
	<b>Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions</b>	CONFORME
	<b>Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis</b>	CONFORME
	<b>Fonction 7 - Autres matériels</b>	CONFORME
	<b>Fonction 8 - Nuisances</b>	CONFORME
	<b>Fonction 14 - Contrôles complémentaires TMD</b>	CONFORME
MODALITES FINALES		CONFORME

*L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.*